

Le Journal de Gien, 16 mars 2017

UNE VIE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSERTION

C. Auriaux, homme d'honneur

Vendredi après-midi, au centre François Kappera, Claude Auriaux a été élevé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, au titre de l'insertion par le travail.

■ C'est en présence de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, de Jean-Luc Riglet, maire de Sully et conseiller départemental, de Nicolas Lepoiteux, maire de Villemurin et président de la com com Val de Sully, de nombreux invités qu'Alain Rafesthain, ancien président de la région Centre et du conseil général du Cher, officier de la Légion d'honneur, a épinglé au revers de la veste du récipiendaire Claude Auriaux la médaille de l'Ordre national du Mérite.

Cet homme, titulaire des palmes académiques, sorti major de sa promotion de l'École normale en 1954, puis tour à tour, instituteur et directeur d'école à Saint-Just-en-Chaussée dans le département de l'Orne, a ensuite choisi de prendre sa retraite à Sully-sur-Loire. « Cette distinction souvent considérée



De gauche à droite : Jean-Marc Rousseau, Jean-Pierre Sueur, Nicole Lepoiteux, Claude Auriaux, Alain Rafesthain et Jean-Luc Riglet.

comme un heclet, paroles prononcées par des jaloux, Claude Auriaux l'a amplement méritée. C'est une distinction d'honneur qui récompense de toute une vie d'action. Elle fait de lui un exemple soumis à des devoirs particuliers et nouveaux, un modèle à suivre. Claude Auriaux a été un homme d'honneur », conclut Alain Rafesthain.

Soucieux de continuer

d'apporter son soutien à l'éducation et à l'insertion des désespérés de la vie, fidèle à sa devise « améliorer l'avenir des plus-seconds par celle des élèves », il fait la rencontre de Jean-Marc Rousseau, ancien conseiller régional et président de l'association A.I.E.E. qui deviendra plus tard A.D.S. 45, dont il sera le président durant de nombreuses années. « Cette

croix du Mérite, c'est sur-tout la vôtre. J'en ai été l'honneur bénéficiaire, grâce à toutes ces années où j'ai croisé le chemin de chacun d'entre vous », dit-il, par les paroles déposées sur le poème de Louis Aragon, la rose et le réséda, rappelant ainsi les principes de la laïcité. « Claude Auriaux est un pur produit de l'école républicaine », conclut son ami le sénateur Jean-Pierre Sueur.